

Paris, le 26 septembre 2016

Chers collègues,

Le cursus de formation initié en 2008 « DE L'ANALYSE ERGONOMIQUE À L'ASSISTANCE À LA MAITRISE D'USAGE EN CONCEPTION ARCHITECTURALE », à l'attention des ergonomes, se poursuit en 2017 et **s'enrichit d'un nouveau module N°7 traitant de l'Éclairage et de la Signalétique**. Vous trouverez ci-après les descriptifs des formations et les dates des sessions pour la **fin 2016** et l'année **2017**.

Ce nouveau cursus est composé des **7** modules suivants :

N°	INTITULÉ DES MODULES	Dates des sessions
1	« <i>Initiation à la conduite de projets architecturaux et à la formalisation des données utiles aux programmistes et aux architectes</i> »	11 & 12 octobre 2016 10 & 11 mai 2017 05 & 06 septembre 2017
2	« <i>Lecture des plans – formalisation des exigences fonctionnelles et simulation en plan</i> »	17 & 18 janvier 2017 16 & 17 mai 2017
3	« <i>Rédaction des exigences fonctionnelles et techniques issues de l'analyse du travail</i> »	29 & 30 novembre 2016 31 janvier & 01 février 2017 12 & 13 septembre 2017
4	« <i>Tutorat - Accompagnement en projet de conception architecturale</i> »	Ajustements à la demande des stagiaires
5	« <i>Maitriser le calcul des surfaces détaillées de l'ensemble des fonctionnalités d'un aménagement ou d'une construction</i> »	13 & 14 décembre 2016 14 & 15 mars 2017 05 & 06 décembre 2017
6	« Définition conceptuelle et dimensionnelle de la fonction accueil et des principaux moyens communs partagés du secteur tertiaire »	25 & 26 avril 2017 10 & 11 octobre 2017

Le poste accueil d'une entreprise ou d'une institution est souvent présenté comme un espace qui doit véhiculer une image d'excellence. Et pourtant cette affirmation quasi incantatoire n'est pas traduite en acte : de fait, les postes d'accueil se révèlent très largement inadaptés, tant dans leurs dimensions que dans leur définition organisationnelle ! **C'est cette récurrence d'erreurs de conception, voire de maltraitances architecturales pour les tenants des postes, qui a motivé le développement du module de formation N°6.** Outre l'analyse de la fonction accueil, ce module abordera également la définition des exigences fonctionnelles et des surfaces pour les principales fonctions communes et partagées que l'on rencontre communément dans le tertiaire. Qu'il s'agisse de la définition d'un point photocopie, d'un combi office, d'un point rangement, d'une interface, du local ménage, ... et plus modestement de la conception des toilettes d'une entreprise : ces lieux de commodités, fussent-ils fréquentés par tous, restent souvent mal conçus !

ÉCLAIRAGE ET SIGNALÉTIQUE		
7	NOUVEAU MODULE 2017 « Maitriser les recommandations relatives à l'éclairage et extraire d'une analyse ergonomique des exigences fonctionnelles en signalétique »	07 & 08 mars 2017 17 & 18 octobre 2017

POURQUOI PROPOSER UN NOUVEAU MODULE SUR L'ÉCLAIRAGE ET LA SIGNALÉTIQUE ?

Ce module « **MAITRISER LES RECOMMANDATIONS RELATIVES A L'ECLAIRAGE ET EXTRAIRE D'UNE ANALYSE ERGONOMIQUE DES EXIGENCES FONCTIONNELLES EN SIGNALÉTIQUE** » a trouvé son origine dans les échanges conduits avec les ergonomes qui ont suivi les différents modules de la formation « DE L'ANALYSE ERGONOMIQUE À L'ASSISTANCE À LA MAITRISE D'USAGE EN CONCEPTION ARCHITECTURALE ».

Les ergonomes sont plus fréquemment que par le passé sollicités sur des projets architecturaux. Malgré cette évolution positive, les ergonomes restent souvent consultés trop tardivement pour agir avec efficacité sur des fondamentaux organisationnels et spatiaux, notamment sur des projets de construction, puisque les ergonomes sont sollicités en phase d'appel de candidature lors de la constitution des équipes par les cabinets d'architectes. Les programmes architecturaux étant déjà réalisés, les marges de manœuvre sont alors ténues et les ajustements restent trop souvent cosmétiques. Cela dit, les sollicitations des ergonomes ne se limitent pas aux seuls projets de constructions, puisque les MOA les consultent sur une multitude de projets d'aménagements. La sphère de confiance qui se construit entre les ergonomes et les acteurs de la Maitrise d'Ouvrage, repose sur la capacité des ergonomes à répondre à des demandes organisationnelles qui impactent l'espace, mais aussi à traiter des demandes qui pourraient apparaître plus modestes, telles que celles concernant les ambiances physiques. Il semble que les ergonomes soient peu outillés dans ce domaine, pour **apporter des solutions techniques et opérationnelles**, en réponse à la diversité des situations rencontrées en architecture. Ce constat nous a amené à développer un module qui sera expérimenté en 2017, articulé autour de 2 thématiques. La première vise à apporter des connaissances sur une composante des ambiances physique, en l'occurrence l'éclairage. Cette thématique sera assurée en binôme avec un éclairagiste de renom spécialiste de la lumière, **Philippe MICHEL** du cabinet Spegmichel.

La seconde thématique aborde la signalétique et sera traitée en lien avec les problématiques d'éclairage. Il nous a semblé en effet pertinent **d'explorer ou de formaliser de nouvelles potentialités de prestations ergonomiques**, en transposant les savoirs des ergonomes en exigences fonctionnelles dans un cahier des charges signalétique. Ces prestations supposent la maîtrise de fondamentaux en signalétique, permettant des collaborations entre ergonomes et les graphistes qui œuvrent dans de nombreux bureaux d'étude signalétique de conception. Les bureaux d'étude signalétique de conception se différencient des fournisseurs de supports signalétiques, dans la mesure où ces bureaux d'étude définissent en amont les exigences fonctionnelles en relation avec les activités des utilisateurs ou des usagers. Les ergonomes pourraient alors, soit proposer des prestations ergonomiques en association avec ces différentes structures, soit réaliser des prestations directes. Ce volet de la formation sera assuré en binôme avec une Signaléticienne réputée, Marie-Pierre Massé du cabinet Altyx qui innove depuis plus d'une vingtaine d'années et intègre dans sa pratique une problématique ergonomique en amont de la réalisation de ses cahiers des charges.

En espérant que la poursuite de cette initiative trouve à nouveau un accueil favorable,

Cordialement vôtre,

Gérard Bouché

DE L'ANALYSE ERGONOMIQUE À L'ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'USAGE EN CONCEPTION ARCHITECTURALE	
1	Le module N°1 : « <i>Initiation à la conduite de projets architecturaux et à la formalisation des données utiles aux programmistes et aux architectes</i> » et le module N°2 « <i>Lecture des plans – formalisation des exigences fonctionnelles et simulation en plan</i> » sensibilisent les intervenants aux enjeux d'opérationnalité au moment de la programmation des besoins et de l'analyse d'un projet en phase esquisse, APS et DCE, donc, en amont de la réalisation d'un bâtiment ou d'un aménagement.
2	
3	Le module N°3 « <i>Rédaction des exigences fonctionnelles et techniques issues de l'analyse du travail</i> » explicite la transposition des résultats de l'analyse du travail en concepts et fonctions espaces et traite de la rédaction des exigences fonctionnelles utiles aux concepteurs. Ce module est conçu sous la forme d'un atelier pratique axé sur la rédaction d'éléments de cahier des charges ou programme architectural. Une attention particulière est accordée aux modalités rédactionnelles et aux schémas fonctionnels pour en optimiser l'appropriation par les concepteurs.
4	Le module N°4 « <i>Tutorat - Accompagnement en projet de conception architecturale</i> » s'adresse aux stagiaires qui ont suivi a minima deux modules du cycle de formation dont notamment le module N°3, lorsqu'ils estiment judicieux de confronter leur projet à un point de vue externe, pour toute intervention ergonomique qui vise à concevoir : Un cahier des charges d'aménagement intérieur / Une construction architecturale (agrandissement / création, ...) : Des produits ou des postes de travail spécifiques. La volonté est d'assister les stagiaires à intégrer dans l'action les enseignements des modules N°1-N°2-N°3 - N°5. Ce Tutorat pourra être sollicitée : En amont de la réalisation d'un projet au moment de l'écriture du plan d'action détaillé de la conduite de projet à mettre en place / Dans d'autres cas, les stagiaires pourront confronter le contenu rédactionnel de leur cahier des charges ou programme architectural, à ce regard externe, dans l'objectif d'évaluer la pertinence et l'exhaustivité de l'écriture des exigences d'aménagement, en relation avec les analyses du travail. Si le projet des stagiaires est très avancé, le tutorat portera alors sur les ajustements à intégrer aux plans des aménagements.
5	Le module N°5 « <i>Maitriser le calcul des surfaces détaillé de l'ensemble des fonctionnalités d'un aménagement ou d'une construction</i> » initie à transposer la définition qualitative en formalisation quantitative. L'intégration de ces connaissances permettra notamment d'ajuster les études de faisabilité et économique d'un projet. Données quantitatives qui permettront aux Maîtres d'Ouvrages d'affiner leurs prises de décisions en relation avec les objectifs organisationnels.
6	Le module N°6 « <i>Définition conceptuelle et dimensionnelle de la fonction accueil et des principaux moyens communs partagés du secteur tertiaire</i> » vise à déterminer la meilleure adéquation dimensionnelle d'un poste accueil en relation avec la visée organisationnelle et psychologique d'une relation d'échange. Cette définition qualitative et quantitative sera élargie à la définition des exigences fonctionnelles et dimensionnelles des fonctions communes partagées du secteur tertiaire, de telle sorte que les ergonomes puissent proposer des aménagements en adéquation avec leurs caractéristiques d'usages, et anticiper ainsi le cadre budgétaire à définir pour un projet d'aménagement.
	NOUVEAU MODULE 2017
7	Le module N°7 « <i>Maitriser les recommandations relatives à l'éclairage et extraire d'une analyse ergonomique des exigences fonctionnelles en signalétique</i> ». Ce nouveau module vise à optimiser l'opérationnalité des ergonomes sur le volet des recommandations opérationnelles de l'éclairage et à susciter de nouvelles possibilités de collaboration avec des graphistes dans le domaine de la signalétique.

PRG-ERG 01
INITIATION À LA CONDUITE DE PROJETS ARCHITECTURAUX
ET À LA FORMALISATION DES DONNÉES UTILES AUX PROGRAMMISTES ET AUX
ARCHITECTES

PERSONNES CONCERNÉES – PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux Ergonomes et aux Intervenants ayant une solide formation en ergonomie.

Une expérience d'intervention en conception architecturale est préférable.

Cette formation s'adresse aux ergonomes et intervenants ayant une solide formation en ergonomie.

OBJECTIFS

Cette initiation vise à permettre aux ergonomes de :

Repérer dans une conduite de projet architectural les moments stratégiques de prises de décisions pour adapter le contenu des données sur le travail à transmettre aux concepteurs.

Identifier les enjeux réels du projet en fonction de son stade de mise au point et d'avancement, « révéler » les non-dits et les stratégies des acteurs.

Cerner les réelles attentes des architectes et des programmistes pour faciliter les échanges entre spécialistes. Acquérir un ensemble de connaissances leur permettant de participer, en collaboration avec des programmistes et des architectes, à la structuration des documents « Programmes architecturaux et techniques ».

Intégrer en « juste à temps » le point de vue du travail dans les projets architecturaux.

Transposer l'analyse du travail en exigences qualitatives et quantitatives pour les intégrer dans un programme réalisé par un programmiste.

CONTENU

Les moments stratégiques d'une conduite de projet, stratégies des acteurs et implications.

A quoi sert un programme architectural ? exemples de programme.

Les attentes des programmistes, des architectes, des designers.

La transposition des analyses du travail : « hisser » les analyses ergonomiques du travail, transpositions des analyses en schémas fonctionnels, organisation du travail et approche conceptuelle.

Les aspects quantitatifs : les différents types de surfaces, calcul des surfaces, précautions, méthodes, l'approche économique.

Les aspects qualitatifs et techniques : transposer les prises d'informations en exigences, formalisation des exigences qualitatives, formalisation des principales exigences techniques.

La transmission des données aux programmistes et aux architectes.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques à partir de cas concrets de programmations architecturales conduites dans les domaines du tertiaire et du secondaire.

DATES DES SESSIONS sur Paris

11 & 12 octobre 2016 - 10 & 11 mai 2017 - 05 & 06 septembre 2017

TARIF DE LA FORMATION

850€ HT, soit 1020 € TTC

PRG-ERG 01

INITIATION À LA CONDUITE DE PROJETS ARCHITECTURAUX
ET À LA FORMALISATION DES DONNÉES UTILES AUX PROGRAMMISTES ET AUX
ARCHITECTES

Formation sur 2 jours

	Horaires	Contenu détaillé	Intervenants
1 ^{er} jour	9h15	Accueil des participants et présentation du stage, tour de table.	P. JOSSE G. BOUCHÉ
	9h45 / 12h30	1) Stratégie des acteurs et implications / Moments stratégiques d'une conduite de projet / À quoi sert un programme architectural – obligations – postures du programmiste, ...	G. BOUCHÉ
	12H30	DÉJEUNER	
	13h45 / 15h30	2) Paroles de concepteur <ul style="list-style-type: none"> • Les « attentes » des programmistes • Les « attentes » des architectes • Les « attentes » des designers et des scénographes 	B. MICHEL* et G. BOUCHÉ
		Pause	
	15h40 / 17h30	3) Architectes : référents et déclinaisons <ul style="list-style-type: none"> - Exercice minute : « Quel contenu pour un programme ? » 4) Transposition des analyses du travail <ul style="list-style-type: none"> - « Hisser » les analyses ergonomiques du travail - Transpositions des analyses en schémas fonctionnels - Organisation du travail et approche conceptuelle 	G. BOUCHÉ
2 ^{ème} jour	9h00 / 12h30	5) Exemples de programmes <ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de documents - Relation : type de documents et objectifs (ex : <i>Étude de faisabilité</i>) - Contenu des documents en fonction de l'avancement du projet architectural - Pré-programme / Programme / Cahier des charges, ... 	G. BOUCHÉ
	12H30	DÉJEUNER	
	14h00 / 15h30	6) Les aspects quantitatifs <ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de surfaces - Exercice « minute » - Calcul des surfaces, précautions, méthodes, ... - L'approche économique 	G. BOUCHÉ
		Pause	
	15h30 / 16h30	7) Les aspects qualitatifs et techniques <ul style="list-style-type: none"> - Transposer les prises d'informations en exigences - Formalisation des exigences qualitatives - Formalisation des principales exigences techniques <ul style="list-style-type: none"> • La transmission des données aux programmistes et aux architectes 	
	16h30 / 17h30	Table ronde – Évaluation du stage	P. JOSSE G. BOUCHÉ

Bruno MICHEL* : Ingénieur Architecte DPLG - Programmiste / cabinet « Quatre Plus » Paris.

PRG-ERG 02
LECTURE DES PLANS
FORMALISATION DES EXIGENCES FONCTIONNELLES ET SIMULATION EN PLAN

PERSONNES CONCERNÉES – PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux Ergonomes et aux Intervenants ayant une solide formation en ergonomie.
Une expérience d'intervention en conception architecturale est préférable.

OBJECTIFS

Cette initiation vise à permettre aux ergonomes de :

- Déchiffrer les plans de projets architecturaux ou d'aménagements.
- Extraire, à partir d'une analyse ergonomique d'une situation de travail, les exigences organisationnelles et fonctionnelles utiles et pertinentes.
 - Conduire une simulation en plan.
- Extraire d'une séance de simulation sur plan les données pertinentes.
- Construire un espace de restitution constructif avec les architectes.

CONTENU

- Analyse des plans, coupes et plans de détails d'un projet architectural ou d'un aménagement.
- Repérage des signes graphiques signifiants au regard de l'usage, détection des manques et des compléments d'informations à demander à un maître d'œuvre.
 - Décodage d'un concept d'aménagement ou architectural sur un projet.
- Extraction, à partir d'une analyse ergonomique d'une situation de travail, des exigences organisationnelles, fonctionnelles, qualitatives et quantitatives, utiles et pertinentes pour simuler sur plan.
 - Identification des marges de manœuvre d'ajustement potentiel d'un projet.
 - Structuration et organisation des exigences par thème pour une simulation en plan.
 - Méthode de simulation en plan.
- Extraction des données pertinentes à présenter à un concepteur pour réajuster un projet.

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, méthodologiques, études de cas et travail en sous-groupes sur des projets d'aménagement dans le secteur tertiaire et secondaire.

Le nombre de participants est limité à 12 personnes.

DATES DES SESSIONS sur Paris

17 & 18 janvier 2017

16 & 17 mai 2017

TARIF DE LA FORMATION

850€ HT, soit 1020 € TTC

PRG-ERG 02
LECTURE DES PLANS
FORMALISATION DES EXIGENCES FONCTIONNELLES ET SIMULATION EN PLAN

Formation sur 2 jours

	Horaires	Contenu détaillé	Intervenants
1^{er} jour	9h15 10h00 / 12h30	Accueil des participants et présentation du stage, tour de table. • Initiation à la lecture des plans - les signes graphiques les plus usités / sens et interprétations - exercice N°1 : « le tracé des différentes vues » / enjeux - les échelles des rendus / décodages ergonomiques et fonctionnels - exercice N°2 : « de la courbe de niveau à la courbe du rachis » - les différents types de plans / implications ergonomiques	P. JOSSE G. BOUCHÉ G. BOUCHÉ
	12H30	DÉJEUNER	
	13h45 / 15h30	- exercice N°3 : « faites parler la coupe ! » • De l'observation ergonomique aux exigences fonctionnelles - le cas d'un centre technique municipal – CTM : - le diagnostic ergonomique - l'étude organisationnelle - le pré-programme fonctionnel / l'extraction conceptuelle - exercice N°4 : « transposition d'un scénario en fonctions espaces »	G. BOUCHÉ
	15h40 / 17h30	Pause - exercice N°5 : « Programmation à l'envers - fonction accueil DDTEFP » - enseignements pour la formalisation des exigences qualitatives • L'exemple d'une Caisse d'Allocations Familiales – CAF - présentation des plans et déclinaisons conceptuelles	
2^{ème} jour	9h00 / 12h30	• L'exemple d'un guichet unique de greffe - séquences filmées des activités / analyse par les stagiaires - exercice N°6 : « l'extraction des exigences fonctionnelles » - de l'observation ergonomique aux concepts programmatiques - comment extraire des analyses ergonomiques un cahier des charges - le suivi de la mise au point des plans - la correction des plans de fabrications / les enjeux pour le travail - les enseignements / points forts – limites	G. BOUCHÉ
	12H30	DÉJEUNER	
	14h00 / 15h30	• L'exemple d'un concours d'architectes (projet tertiaire/secondaire) - exercice N°7 : l'analyse des plans de 4 architectes concourant - le repérage des différents concepts - les « prédictions » ergonomiques fonctionnelles générales	G. BOUCHÉ
	15h30 / 16h30	Pause • La simulation en plan - les différents stades d'utilisation - les supports – différence entre plans et maquettes - les scénarios activités - méthode dynamique de simulation en plan. • La formalisation et la transmission des données aux concepteurs	
	16h30 / 17h30	Table ronde – Évaluation du stage	P. JOSSE G. BOUCHÉ

PRG-ERG 03
RÉDACTION DES EXIGENCES FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES
ISSUES DE L'ANALYSE DU TRAVAIL

PERSONNES CONCERNÉES – PRÉREQUIS

Ce module s'adresse aux Ergonomes et aux Intervenants ayant une solide formation en ergonomie. Il est souhaitable d'avoir suivi *a minima* l'un des deux modules précédents.

Une expérience d'intervention en conception est également préférable.

OBJECTIFS

Cette formation vise à permettre aux ergonomes de :

A partir de l'analyse ergonomique d'une situation de travail, extraire les déterminants organisationnels, fonctionnels, techniques, de santé et d'image.

Transposer par l'écrit les déterminants organisationnels, fonctionnels, techniques, de santé et d'image, en exigences et spécifications compréhensibles par des concepteurs.

Se familiariser avec la transposition de l'analyse du travail en concepts architecturaux.

CONTENU

Analyse comparative de différents supports de type cahier des charges, programmes architecturaux, cahier de préconisations, ...

Identification des mots qui font sens du point de vue des concepteurs.

Repérage des niveaux rédactionnels ambigus ou contradictoires.

Processus itératifs d'intégration des exigences fonctionnelles dans le cahier des charges.

Rédaction des spécifications et/ou exigences fonctionnelles et techniques en relation avec les interlocuteurs visés (*architecte, architecte d'intérieur, designer, technicien, ingénieur*).

PÉDAGOGIE

Atelier pratique avec apports théoriques et méthodologiques. Étude de situations de travail et transposition, rédaction individuelle du stagiaire, confrontations et synthèse en sous-groupes.

Le nombre de participants est limité à **6 personnes**.

DATES DES SESSIONS sur Paris

29 & 30 novembre 2016 - 31 janvier & 01 février 2017 - 12 & 13 septembre 2017

TARIF DE LA FORMATION

850€ HT, soit 1020 € TTC

PRG-ERG 03
RÉDACTION DES EXIGENCES FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES
ISSUES DE L'ANALYSE DU TRAVAIL

Formation sur 2 jours

Horaires	Contenu détaillé	Intervenants
1^{er} jour		
9h15	Accueil des participants et présentation du stage, tour de table.	P. JOSSE
10h00 / 12h30	<ul style="list-style-type: none"> • Rappels des fondamentaux des modules N°1 et N°2 - Les attendus, contraintes et stratégies créatives des concepteurs. • La recherche d'une « communion d'esprit » avec les concepteurs • Initialisation de la pensée des rédacteurs • Transposition de l'analyse du travail en concepts espaces - Exemples et exercices N°1 et N°2. • Les différents types et contenus d'exigences rédactionnelles 	G. BOUCHÉ
12H30	DÉJEUNER	
13h45 / 15h15	<ul style="list-style-type: none"> • Transposition dessinée <i>in situ</i> par un architecte - Échanges avec l'architecte pour identifier les manques ou erreurs rédactionnelles qui ont conduit à des interprétations non souhaitées. - Le cheminement de la pensée du concepteur. - Réflexion sur les mots « justes » et leurs limites. 	B : MICHEL * ou JB. BETHGNIES*
	Pause	G. BOUCHÉ
15h40 / 17h30	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et analyse critique d'exigences de programmes : - l'exemple d'une problématique d'accès. - l'exemple d'une entité formation. - analyse critique et commentaires du rédactionnel. • Précisions sur les exigences qualitatives - <i>exercice N°3</i> : « exemples de conceptualisation fonctionnelle » - Les différents modes rédactionnels des exigences qualitatives. - Les quatre principaux déterminants à expliciter pour chaque fonction. - <i>exercice N°4</i> : « Rédaction d'exigences fonctionnelles » 	G. BOUCHÉ
2^{ème} jour		
9h00 / 12h30	<ul style="list-style-type: none"> • Transposition conceptuelle et rédactionnelle – exercice sur table – la fonction accueil du public, les différents types d'espaces - travail rédactionnel individuel et en sous-groupe. - présentation des résultats. - analyse critique et corrections. 	G. BOUCHÉ
12H30	DÉJEUNER	
14h00 / 15h30	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration rédactionnelle pour un poste de travail - travail rédactionnel individuel et en sous-groupe. - présentation des résultats / analyse critique et corrections. • Les exigences techniques principales 	G. BOUCHÉ
	Pause	
15h30 / 16h30	<ul style="list-style-type: none"> • Sommaire type d'un programme et d'un cahier des charges - Les ajustements en fonction du type d'intervention. • Rappel de l'équilibre entre le rédactionnel, les schémas et les séquences de conduite d'un projet. 	
16h30 / 17h30	Table ronde – Évaluation du stage	P. JOSSE G. BOUCHÉ

Bruno MICHEL* : Architecte DPLG – Ingénieur École Centrale - Analyste de la Valeur – Cabinet 4 plus PARIS

JB. BETHGNIES* : Architecte DPLG - Agence BETHGNIES - LECLAIR - Paris.

PRG-ERG 04

« TUTORAT - Accompagnement en projet de conception architecturale »

PERSONNES CONCERNÉES – PRÉREQUIS

Ce module N°4 TUTORAT, s'adresse aux stagiaires qui ont suivi a minima deux modules du cycle de formation dont notamment le module N°3 « De l'analyse ergonomique à l'assistance à la maîtrise d'usage en conception architecturale ».

OBJECTIFS ET CONTENUS

Ce TUTORAT vise à permettre aux stagiaires de :

- Disposer d'une aide lors du passage de la théorie à la pratique pour conduire leurs projets.
- Confronter à un regard externe la méthodologie envisagée pour la conduite d'un projet en cours ou à venir.
- Apporter une réponse à la multiplicité des questions qui égrènent une conduite de projet et dénouer des hésitations méthodologiques ou techniques.
- Permettre une réactivité opérationnelle.
- Re-questionner, évaluer, compléter, ajuster une méthodologie d'intervention projetée en cohérence avec le contenu des modules: **N°1 / N°2 / N°3 / N°5**
- Proposer des ajustements d'un contenu rédactionnel quantitatif et qualitatif d'un cahier des charges ou d'un programme d'aménagement en relation avec les enseignements des études ergonomiques.
- Aider à extraire des analyses du travail des directions de solutions et formaliser des concepts programmatiques d'aménagements.
- Évaluer les marges de manœuvre d'un projet et être force de proposition pour ajuster des aménagements.

DÉROULEMENT

- Les stagiaires présenteront le jour même ou auront préalablement transmis au formateur les données constituant le projet.
- Au regard de l'état d'avancement du projet, les différents éléments de contenus seront développés en fonction des demandes exprimées.

PÉDAGOGIE

Mise en dynamique et intégration méthodologique du projet des stagiaires en relation avec les apports des modules **N°1 / N°2 / N°3 / N°5**. Approche heuristique et construction d'une assistance personnalisée concrète.

Nombre de participants : deux à trois stagiaires maximum.

DATES DES SESSIONS sur Paris

Afin de répondre aux exigences temporelles des projets des stagiaires, une journée par semaine sera réservée à cette formation action (les mardis de préférence - ajustements possibles avec les stagiaires).

TARIFS

1/2 journée d'accompagnement formation action / 300 € HT soit 360 € TTC

1 journée d'accompagnement formation action / 500 € HT soit 600 € TTC

Dispositif personnalisé à la demande.

PRG-ERG 05

MAITRISER LE CALCUL DES SURFACES DETAILLEES DE L'ENSEMBLE DES FONCTIONNALITES D'UN AMENAGEMENT OU D'UNE CONSTRUCTION

PERSONNES CONCERNÉES – PRÉREQUIS

Ce module s'adresse exclusivement aux Ergonomes et aux Intervenants ayant une solide formation en ergonomie et/ou qui ont suivi *a minima* les modules N°2 et N°3.

Une expérience d'intervention en aménagement ou en conception architecturale est souhaitée.

OBJECTIFS

Cette initiation vise à permettre aux ergonomes de :

Transposer les exigences fonctionnelles et qualitatives en surfaces (m²).

Calculer avec précision la définition d'une surface en relation avec le contenu d'une activité de travail.

Anticiper les dimensions et les exigences tridimensionnelles fonctionnelles dynamiques.

Définir les dimensions d'un poste de travail en relation avec les variabilités anthropométriques des utilisateurs.

Aller au-delà des aspects normatifs pour tendre vers la qualité.

Proposer les résultats chiffrés à un concepteur ou un programmiste.

CONTENU

L'engagement et l'implication du prescripteur. Les stratégies économiques volontaires, induites ou masquées.

Les différents types de surfaces SUN / SDO / SHON ... Les limites et les risques d'une approche par les ratios. La précision des surfaces en relation avec le stade de définition de l'intervention, les enjeux et les implications financières. Les surfaces masquées. Le calcul des surfaces psychologiques ou sociales.

La maîtrise des schémas préalables d'aide au calcul des surfaces (*les simulations graphiques initiales*).

Le foisonnement des surfaces. L'anticipation des surfaces techniques.

PÉDAGOGIE

Les calculs et les déterminations des surfaces et des dimensions se feront à partir d'exemples transmis par l'intervenant et sur des exemples de projets conduits par les ergonomes stagiaires. Exemples qui auront été préalablement communiqués au formateur.

Pour répondre au mieux à la réalité des situations rencontrées, ce **module N°5** est proposé avec **un nombre de stagiaires limité à 4 personnes**.

DATES DES SESSIONS sur Paris

13 & 14 décembre 2016 - 14 & 15 mars 2017 - 05 & 06 décembre 2017

TARIF DE LA FORMATION

850€ HT, soit 1020 € TTC

PRG-ERG 06
**DEFINITION CONCEPTUELLE ET DIMENSIONNELLE DE LA FONCTION ACCUEIL
ET DES PRINCIPAUX MOYENS COMMUNS PARTAGES DU SECTEUR TERTIAIRE**

PERSONNES CONCERNÉES – PRÉREQUIS

Ce module N°6 s'adresse exclusivement aux Ergonomes et aux Intervenants ayant une solide formation en ergonomie et/ou qui ont suivi les modules : N°1 - N°2 - N°3 et N°5

Une expérience d'intervention en aménagement ou en conception architecturale est souhaitée.

OBJECTIFS

Ce module vise à permettre aux ergonomes de :

A) pour le poste accueil

Définir le concept architectural d'un poste accueil en relation avec ses objectifs organisationnels.
Ajuster les conditions d'optimisation des échanges avec un interlocuteur.
Déterminer l'impact des différents modes organisationnels sur la conception détaillée du poste accueil.
Rédiger les exigences fonctionnelles et qualitatives spécifiques et leurs transpositions en surfaces (m²).
Dessiner différents plans et coupes de principe dimensionnel de postes accueil, données à l'attention des concepteurs ou programmistes.

B) pour les moyens communs partagés

Formaliser les schémas fonctionnels des principales fonctions communes du tertiaire (ex : rangements / vestiaires / point reprographie / combi office / points ménage / point attente, toilettes, ...)
Rédiger les exigences fonctionnelles et qualitatives relatives à chacune de ces fonctionnalités ainsi que leur transposition en surfaces (m²).
Proposer et présenter les résultats chiffrés à un concepteur ou à un programmiste.

CONTENU

Exercices en relation avec différentes configurations organisationnelles (fonction accueil).
Présentation d'une diversité de cas réalisés et analyse critique en relation avec différents schémas organisationnels. Décodage des stratégies des acteurs et de la mise en dynamique sous-jacente en conduite de projet.
Détermination des dimensions (*coupes et plans types de postes accueil*). Écriture des exigences fonctionnelles et du calcul des surfaces psychologiques ou sociales.

PÉDAGOGIE

Travail thématique en sous-groupes, présentation et enrichissement des propositions. Transmission d'exemples rédactionnels par le formateur et mise en débat.

Pour une appropriation optimisée des connaissances, ce **module** est proposé avec **un nombre de stagiaires limité à 6 personnes**.

DATES DES SESSIONS sur Paris

25 & 26 avril 2017 - 10 & 11 octobre 2017

TARIF DE LA FORMATION

850€ HT, soit 1020 € TTC

PRG-ERG 07

MODULE ÉCLAIRAGE ET SIGNALÉTIQUE NOUVEAU MODULE 2017

« Maitriser les recommandations relatives à l'éclairage et extraire d'une analyse ergonomique des exigences fonctionnelles en signalétique »

PERSONNES CONCERNÉES – PRÉREQUIS

Ce module N°7 s'adresse prioritairement aux Ergonomes. Les techniciens des services logistiques et travaux, les Architectes, Architectes d'Intérieur ou Designers y trouveront probablement un intérêt majeur en relation avec leurs activités respectives.

OBJECTIFS 1^{er} JOURNÉE : L'ÉCLAIRAGE - Philippe Michel du cabinet Spemichel

Réappropriation des termes de l'éclairage - Prise de connaissance de la norme et des nouveaux outils de calcul
- Prise en compte des paramètres du projet d'éclairage en termes de confort visuel, de confort général et de performance en relation avec des activités de travail spécifique.

CONTENU

Appréhender le vocabulaire de l'éclairage. Maîtrise des technologies et leur mise en œuvre.
Prise de connaissance des normes qui régissent l'éclairage des espaces de travail.
Exemples de solutions et préconisations. Maîtrise des outils de calcul.

OBJECTIFS 2^{ème} JOURNÉE : SIGNALÉTIQUE - Marie-Pierre Massé du cabinet Altyx

Cette initiation vise à permettre aux acteurs de conception de :
Repérer à quel stade d'une conduite de projet architectural l'intégration de la signalétique fonctionnelle doit être pensée, tant pour le maître d'ouvrage que pour l'architecte. Mettre en adéquation le fonctionnement d'un accueil et la signalétique fonctionnelle.

CONTENU

Appréhender le travail des graphistes et leur inscription dans une démarche de conduite de projet.
Gérer la signalétique fonctionnelle avec les dispositifs obligatoires normés de la signalétique de sécurité incendie et l'accessibilité. Acquérir des connaissances afin d'être en capacité de rédiger un cahier des charges de conception signalétique fonctionnelle, en transposant l'analyse du travail en exigences fonctionnelles.

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques à partir de cas concrets.

DATES DES SESSIONS sur Paris

07 & 08 mars 2017 - 17 & 18 octobre 2017

TARIF DE LA FORMATION

850€ HT, soit 1020 € TTC

DÉROULÉ PROVISOIRE DU PROGRAMME D'ÉCLAIRAGE – MODULE N°7

9h / 13h

Rappel des éléments de vocabulaire de la lumière, liens physiologiques, aspects quantitatifs et qualitatifs (lumen, lux, candéla, température de couleur, IRC, Watt...)

Les technologies de l'éclairage : la fluorescence et la led. Impact sur les mises en œuvre et prise en compte de l'éblouissement.

Aspects sanitaires de la led.

L'UGR : évolution de la prise en compte de l'éblouissement.

Maîtrise de la lumière naturelle : ensoleillement, reflats.

14h / 16h

Les normes : norme européenne « Eclairage des espaces de travail » : esprit de la norme et interprétation.

Les autres sources à caractère normatif : le code du travail, l'INRS.

Confrontation avec les contraintes environnementales.

Le poste de travail dans son environnement, confort et appropriation de l'éclairage ; à travers des applications tertiaires et industrielles, éventail de solutions, qualités et défauts.

16h / 18h

Le calcul d'éclairage : maîtrise de Dialux et lecture des résultats.

Cahier des charges éclairage : éléments programmatifs.

DÉROULÉ PROVISOIRE DU PROGRAMME SIGNALÉTIQUE – MODULE N°7

9h / 13h

En réponse au programme général, architectural et fonctionnel, l'aménagement induit une chaîne de déplacements permettant la circulation des usagers et des utilisateurs. La signalétique fonctionnelle accompagne cette chaîne de déplacements par la mise en place d'un système d'information qu'il s'agit de définir.

- L'impact du bâti sur la signalétique, à quelle étape du projet intégrer le programme signalétique ?
- La demande du maître d'ouvrage, organiser, gérer les déplacements ...
- La gestion de l'accueil et la signalétique
- La prise en charge du handicap, normes et création...
- L'impact de la norme incendie sur la signalétique
- Le choix de l'information : syntaxe, hiérarchie, chronologie, les besoins des usagers et utilisateurs
- Le choix du texte et/ou de l'image : cohérence, redondance...

14h / 16h

- Quelle information à quel emplacement et sous quelle forme.
- Adressage des locaux
- Traitement de l'information pérenne, variable et éphémère.
- Normes et choix créatifs

16h / 18h

Cahier des charges signalétique : les attentes pour la conception.